



PAR LA BANDE . . .

UN JOURNAL ÉLECTRONIQUE CITOYEN

ANNÉE 2019 NO.18

Décembre 2019

Par la bande...pourquoi?

Depuis sa création en 1988, le Centre de formation communautaire de la Mauricie (CFCM) se fait un devoir de mettre sur pied des activités de formation qui répondent aux besoins du mouvement communautaire. En tant que lieu d'information, d'analyse, d'apprentissage et de citoyenneté, le CFCM s'efforce également de susciter, grâce aux formations et aux événements qu'il appuie, la réflexion et le partage des idées.

Malgré l'intérêt manifeste du mouvement communautaire pour les questions qui touchent aux grands enjeux sociaux, nous avons constaté qu'il était de plus en plus difficile de réunir les organismes autour d'activités qui traitent de ces thèmes. Le CFCM a donc décidé de lancer le *Par la bande...* pour vous amener à réfléchir sur ces enjeux et encourager la réflexion, le partage et la discussion au sein des différents acteurs du mouvement communautaire.

Comme vous pouvez le constater, le *Par la bande...* fait peau neuve et sera maintenant disponible sous forme d'infolettre. Cette nouvelle mouture permettra de naviguer plus aisément à travers les textes. Également, comme vous avez pu l'observer depuis quelques semaines, le Facebook du CFCM servira aussi de veille informationnelle pour vous informer sur des sujets d'actualités et d'études touchant notre mission.

TABLE DES MATIÈRES

- [Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire : Une occasion à ne pas manquer!p. 2](#)
- [En savoir plus p. 5](#)
- [Formations à venirp. 6](#)

La révision du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire : un moment important

Lorsqu'on se penche sur l'évolution du mouvement communautaire québécois, on constate qu'il y a certains événements qui en ont fait l'histoire.

Parmi les plus connus et les plus structurants, il y a l'adoption de la Politique gouvernementale sur l'action communautaire en 2001. Cette politique vient affirmer la reconnaissance gouvernementale du travail effectué par les organismes communautaires. Elle souligne notamment l'apport de ceux-ci au développement social et au développement de la citoyenneté. Surtout, elle reconnaît l'importance de soutenir financièrement les organismes et d'assurer leur autonomie quant à leur mission, leurs orientations et leurs méthodes d'intervention.

En 2004, le gouvernement adopte le plan d'action gouvernemental et le cadre de référence en matière d'action communautaire. Ces documents doivent encadrer et harmoniser la mise en application de la politique dans les différents ministères. Cela ne s'avère toutefois pas être une chose facile; en effet, l'on rencontre, dans différents ministères, une grande résistance au changement. Celle-ci fait en sorte qu'il est parfois difficile d'implanter les mécanismes de financement à la mission globale qui sont nécessaires pour permettre aux organismes communautaires d'agir de manière autonome. Par ailleurs, le Cadre de référence ouvrait la voie au financement à la mission d'organismes qui ne correspondaient pas aux critères de la Politique, détournant par le fait même des sommes qui auraient pu être utilisées pour le développement de l'action communautaire autonome. Malgré un bilan mitigé, il demeure que le plan d'action ainsi que le cadre de référence de 2004 ont été des outils utiles dans le déploiement de la Politique gouvernementale sur l'action

communautaire. Étant donné l'importance que ces documents ont eue sur la structuration des rapports entre l'État et le mouvement communautaire, nous trouvions important de tourner notre attention vers les travaux qui ont cours en ce moment en vue de renouveler le plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire.

Le 29 mai dernier, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale invitait un peu plus de 125 partenaires à participer aux consultations en vue de l'élaboration du

nouveau plan d'action qui sera lancé en 2021, à l'occasion du 20e anniversaire de la Politique gouvernementale sur l'action communautaire. Nous avons interpellé le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) afin qu'il partage avec nous ses impressions sur les travaux en cours et sur les enjeux qui seront au cœur des discussions avec le gouvernement. Nous souhaitons que ce texte puisse alimenter votre réflexion sur le sujet et, le cas échéant, vous inspirer lors de la rédaction de votre mémoire.

Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire :

Une occasion à ne pas manquer!



Caroline Toupin

Coordonnatrice

Réseau québécois d'action communautaire autonome

Une politique acquise de hautes luttes

Il y a plus de 30 ans, les organismes communautaires de tous les secteurs se sont solidarisés pour réclamer d'une même voix des engagements gouvernementaux structurants et ambitieux afin d'assurer leur reconnaissance et leur soutien. Cette importante lutte, qui s'est échelonnée sur plus de 10 ans, a mené à l'adoption, en 2001, de la Politique de reconnaissance de l'action

communautaire. Cette Politique a permis notamment de cristalliser le financement à la mission globale des organismes d'action communautaire autonome, de faire reconnaître leurs caractéristiques, leur mission politique de transformation sociale, leurs pratiques d'éducation populaire et de défense collective des droits. Elle positionne alors l'autonomie comme fondement premier des futures relations entre l'État et les organismes. Unique au monde, cette Politique est, encore aujourd'hui, un modèle exemplaire de soutien étatique à la participation citoyenne, fondement essentiel de la démocratie.

Une politique en perte de vitesse

Nous constatons toutefois, depuis plusieurs années, qu'elle a perdu de la crédibilité au sein de l'appareil gouvernemental. D'abord, parce qu'elle

n'a jamais été prescriptive, c'est-à-dire que les ministères et organismes gouvernementaux n'ont jamais été dans l'obligation de l'appliquer. Ensuite, parce qu'elle date d'il y a près de 20 ans, lui donnant l'apparence d'être désuète. De plus, la nouvelle gestion publique a vu ses pratiques évoluer à vitesse grand V vers la gestion par résultats. Or, la Politique de reconnaissance et le Cadre de référence qui en découle, se situent dans une approche de transformation sociale où les résultats sont difficilement chiffrables et où la démarche participative a davantage d'importance que les statistiques. C'est pourquoi l'administration publique s'est butée et se bute toujours à un grand mouvement de résistance à la gestion par résultats. Cette contradiction a sans doute contribué à éloigner les ministères des grands principes guidant la Politique tel que le financement à la mission.

De nouveaux engagements réclamés

C'est en 2004 que le gouvernement adopte le premier (et le seul) plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire. Ce plan visait principalement à mettre en œuvre la Politique de reconnaissance dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental. Ce plan d'action étant échu depuis 2008, le gouvernement n'a pris aucun autre engagement concret envers les organismes communautaires alors que ceux-ci ont subi, pendant de nombreuses années, les pressions énormes du désengagement de l'État et de l'austérité, voyant ainsi leur taux de fréquentation bondir sans pour autant avoir le soutien nécessaire pour y faire face.

10 ans plus tard, la lutte recommence!

Faute de plan d'action prévu et d'engagements sérieux de la part du gouvernement et en réponse à la situation critique du sous-financement et des ingérences de plus en plus présentes dans l'autonomie des

organismes, le mouvement communautaire a repris sa lutte pour la reconnaissance et le financement dès le début des années 2010 avec la création, par les organismes en santé et services sociaux, de la campagne « Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire ». Les organismes en défense collective des droits ont ensuite emboîté le pas, en 2014, avec la création de la campagne « Les droits, ça se défend ». La collaboration ponctuelle de ces deux campagnes, en 2015, dans le cadre de la première grande vague historique de grève et de fermeture des organismes communautaires donna lieu à la création, en 2016, de la campagne « Engagez-vous pour le communautaire », réunissant l'ensemble des secteurs de l'action communautaire autonome. Au même moment, la campagne CASSSH était initiée par les regroupements nationaux en santé et services sociaux.

Qu'avons-nous gagné?

Depuis 2012 jusqu'à aujourd'hui, les organismes de tout le Québec ont pris part à des mobilisations d'une ampleur sans précédent les menant à

faire des gains significatifs totalisant 115M\$ au cours des trois dernières années. Bien qu'encore insuffisants, ces gains historiques ne doivent pas être attribués à la bonne volonté des politiciens mais ont plutôt été gagnés au prix de nos nombreuses mobilisations et interventions politiques.

Soulignons que les mobilisations des dernières années ont amené bien plus que de l'argent. Elles ont amené les différents secteurs de l'ACA à recommencer, pour la première fois depuis l'adoption de la Politique, à travailler ensemble. Nous pouvons donc affirmer qu'au terme de trois années de grandes mobilisations, le communautaire en ressort plus solidaire, plus fort et plus cohérent que jamais, avec des revendications collectives portées par l'ensemble du mouvement ainsi qu'une nouvelle capacité de mobilisation, tant au national qu'au régional.

Un nouveau plan d'action gouvernemental annoncé

C'est donc dans un contexte très favorable qu'arrivent enfin les travaux entourant le futur plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire, réclamé depuis 2008. Les travaux, qui ont été annoncés en février dernier par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, ont été accueillis favorablement par le RQ-ACA, qui a travaillé en étroite collaboration avec les équipes du ministère à bâtir une consultation transparente, non orientée et dans le respect de nos processus démocratiques.



Ce futur plan d'action vise d'abord à mieux soutenir les organismes communautaires, mais aussi à poursuivre la mise en œuvre de la Politique de reconnaissance. Il ne s'agit donc pas d'un plan d'action visant à réviser la Politique ou encore à nous éloigner davantage des grands principes qui la guident. Il s'agit bel et bien d'un engagement du gouvernement à la renforcer et à l'actualiser. Trois grands thèmes sont abordés : la consolidation et le développement de l'action communautaire, la cohésion de l'intervention gouvernementale et la promotion et la valorisation de l'action communautaire. Le processus de consultation s'échelonne sur une période de onze mois et cible particulièrement les regroupements nationaux identifiés comme des interlocuteurs ministériels - soixante-dix au total. La consultation vise également les partenaires des milieux municipaux et philanthropiques. Pour en savoir plus sur les étapes de la consultation, lire le [Guide d'accompagnement produit par le RQ-ACA](#).

Une consultation qui en vaut la peine?

Ce n'est pas la première fois que nous travaillons sur un nouveau plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire. En réalité, il y a eu deux tentatives qui ont échoué, en 2008 et 2013. En quoi la démarche du ministre Boulet est-elle différente?

Le ministre a annoncé les travaux dès le début de sa première année de



mandat, ce qui nous porte à croire que la démarche pourra arriver à terme avant les prochaines élections. En effet, les élections comportent toujours des risques, particulièrement dans le cas d'un changement de gouvernement. Ensuite, parce que le ministre vise, pour la sortie de son plan d'action, une date précise : celle du 20e anniversaire de la Politique de reconnaissance en 2021. Cet horizon annoncé nous donne le signal d'une démarche sérieuse, et bien articulée. D'autant plus qu'on nous a expliqué, dès le départ, que ce plan d'action devra non seulement être approuvé par le ministre Boulet, mais également par le ministère des Finances, le Conseil du trésor et, enfin, par le Conseil des ministres, ce qui annonce qu'il y aura certainement des investissements financiers.

Nous constatons aussi que les travaux entourant le plan d'action mobilisent beaucoup de monde : le comité interministériel de l'action communautaire et les équipes du ministère du Travail, de l'Emploi et de la

Solidarité sociale, qui pilotent le projet. Ajoutons à cela la formation d'un comité d'élus.es dont le mandat est de conseiller le ministre ainsi que d'un comité administratif réunissant les sous-ministres adjoints.es dont le mandat est de travailler sur l'harmonisation des travaux en cours ou à venir (révision du PSOC, des cadres normatifs, etc.). De plus, les conseillers.ères politiques des principaux ministères (Emploi et Solidarité sociale, Santé et Services sociaux, Éducation, Famille) sont également très impliqués.es dans le dossier.

Enfin, la posture d'écoute du ministre nous donne également confiance. Les instructions à ses équipes sont claires : être à l'écoute des organismes avant d'entamer quoi que ce soit.

Un momentum politique unique!

Ce plan d'action représente une opportunité politique unique de faire des gains encore plus importants que

ceux obtenus au cours des trois dernières années, et ce, tant sur le plan financier que pour le respect de l'autonomie des organismes. Notre participation en grand nombre et la cohésion de nos recommandations montreront l'ampleur, la force et la solidarité de notre grand mouvement! Toutefois, les gains ne tomberont pas du ciel, et ce, malgré la position d'ouverture et la bonne collaboration du gouvernement et de l'administration publique. Il faudra bien plus que des mémoires pour insuffler au ministre le courage de mettre l'argent et les mesures répondant réellement à la hauteur de nos attentes et de nos aspirations. Le rattrapage est beaucoup trop important. C'est pourquoi plusieurs soulignent l'importance de poursuivre nos pressions

sur le gouvernement et sur les députés tout au long des travaux.

Les actions à venir

Jusqu'au 6 décembre, le mouvement communautaire se concentrera sur la consultation gouvernementale. Il s'agit d'une occasion pour les organismes de s'exprimer sur les enjeux et les problèmes vécus au quotidien ainsi que sur les solutions pour les résoudre. Mais c'est aussi une occasion de réaffirmer notre adhésion aux grands principes de la Politique, notamment envers notre approche de participation citoyenne et de transformation sociale. Afin de soutenir cette importante démarche, le RQ-ACA propose plusieurs outils, dont une tournée des membres ainsi qu'un cahier de propositions.

Parallèlement, la campagne Engagez-vous pour le communautaire prépare son prochain plan d'action qui tiendra compte de ce moment clé exceptionnel dans l'élaboration de sa stratégie de mobilisation.

Enfin, le RQ-ACA organise un grand forum sur l'action communautaire autonome, les 23-24-25 mars 2020, qui sera l'occasion, pour tous les organismes d'ACA, de réaffirmer leur rôle politique, leur mission de transformation sociale et leur projet de société basé sur les droits humains, la démocratie et la justice sociale.

Soyez à l'affût! Les gains sont à portée de main et c'est par la mobilisation que nous les obtiendrons!

En savoir plus !



Cahiers de consultations : Vers une plus grande reconnaissance et un meilleur soutien de l'action communautaire

Le cahier de consultation rappelle le contexte et les objectifs de la consultation réalisée par le gouvernement, mais aussi les objectifs initiaux de la Politique de reconnaissance dans son

ensemble. Afin d'élaborer le nouveau plan d'action qui vise à mieux soutenir l'action communautaire dans l'avenir, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a fait un appel de mémoires ciblé auprès de regroupements d'organismes communautaires.

Si vous n'avez pas pris connaissance du cahier de consultation, voici, à titre informatif, les trois grands thèmes sur lesquels les acteurs communautaires ciblés ont été invités à se prononcer :

1. La consolidation et le développement de l'action communautaire;
2. La cohérence de l'intervention gouvernementale;
3. La promotion et la valorisation de l'action communautaire.

[En savoir plus...](#)



Mémoire présenté par le Centre de recherche et de consultation en organisation communautaire (CRCOC)

À la suite d'une invitation du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale à contribuer à la consultation en vue du nouveau plan gouvernemental, le Centre de recherche et de consultation en organisation communautaire (CRCOC) a soumis un mémoire.

Inspirés de leurs travaux de recherche, Denis Bourque et Renée

Lachapelle, tous deux respectivement professeur et chargé de cours à l'Université du Québec en Outaouais, ont rédigé ce mémoire en émettant des recommandations sur les enjeux qu'ils considèrent prioritaires en vue d'une reconnaissance et d'un meilleur soutien gouvernemental à l'action communautaire.

Le mémoire est divisé en sept recommandations prioritaires; les questions entourant le financement, le modèle de reddition de comptes ainsi que l'importance de la décentralisation territoriale et des municipalités y sont notamment abordées.

[En savoir plus...](#)



L'institutionnalisation de la résistance : la politique québécoise de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire

Dans cet article, Deena White, professeure au département de sociologie de l'Université de Montréal, analyse le développement, l'adoption

ainsi que la mise en œuvre de la politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire (2001).

C'est dans un contexte historique difficile où la nouvelle gestion publique était en plein essor que la politique de reconnaissance est tout de même parvenue à « institutionnalis[er] des relations d'autonomie et de distance critique des organismes par rapport au gouvernement, en plus d'un financement stable de leurs missions propres. »

Selon l'auteure, bien que la Politique n'ait jamais fait l'unanimité auprès du milieu communautaire, cette particularité s'avère tout de même non négligeable et reflète l'ampleur du travail réalisé par le milieu.

[En savoir plus...](#)

Formations à venir

10 décembre 2019 : [Transfert des connaissances en milieu de travail](#)

11 décembre 2019 : [L'art d'animer efficacement des rencontres de travail](#)

22 janvier 2020 : [Adaptation créatrice au changement](#)

29 janvier 2020 : [Les manipulateurs relationnels](#)

5 février 2020: [Collaboration, concertation et partenariat: Possibilités et défis](#)

12, 19 et 26 février 2020 : [Omega dans la communauté](#)